

Printemps 2024

DU 15 AU 19 AVRIL

Ferme St Pol 4 - 12 ans

DU 22 AU 26 AVRIL

Éveiller les sens, révéler la différence

Tous nos sens seront mis en éveil pour mieux comprendre et accepter les différences de chacun.

Jeux sonores

Découverte du langage

Jeux à l'aveugle

des signes

Le vendredi 19 avril (sous réserve de disponibilité), direction Bourg les Valences au festival Vice et Versa pour assister à des spectacles, des expositions et des ateliers autour des différences: prise de conscience de son corps, de l'importance de chaque sens, des conséquences d'un handicap et de la communication avec les autres...

Les herboristes de la Ferme St Pol

Cette semaine, on découvre les plantes et leurs bienfaits.

Marion, du "Petit lien d'herbe" viendra une journée à la Ferme St Pol, pour nous initier aux plantes médicinales.

Composition de tisanes

Balade nature

Cuisine végétale

Grand jeux de piste

Fabrication de sirops

Création de baumes

Modalités d'inscription

A lire attentivement jusqu'au bout !

Etape 1 : Si votre enfant est déjà venu à la Ferme st Pol, passez directement à l'étape 2.
Pour une première inscription : télécharger le **dossier 1ère inscription et la fiche sanitaire de liaison** sur le site internet de la communauté de communes et nous **l'envoyer dès maintenant**, par courrier ou par mail alshfermestpol@ccdb26.fr avec la photocopie des vaccins de votre enfant et votre attestation de **Quotient familiale**.

Si vous avez des factures en attente de règlement, votre enfant sera inscrit seulement sur liste d'attente.

Etape 2 : envoyer votre demande par mail à compter du :

Vendredi 22 mars 2024 à partir de 18h00 à : fsp.printemps2024@orange.fr

Avant la date et l'horaire indiqués aucun mail ne sera pris en compte..

Dans le mail vous devez nous informer (pour tout les enfants !) :

- Nom et date de naissance du ou des enfants
- Nom et numéro de téléphone du ou des responsables
- Nom de la commune de votre résidence principale : joindre un justificatif de domicile
- Arrêt de bus souhaité et fréquence
- Les dates des semaines de vacances souhaitées

Si inscription pour deux semaines, merci d'indiquer la semaine prioritaire, l'autre sera validée s'il reste des places.

Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2024 sauf quotient supérieur à 1200 €. La fiche sanitaire de liaison 2023/2024 complété pour **TOUS** les enfants.

Attention, s'il manque des informations, l'inscription ne sera pas prise en compte

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui attestera la bonne réception du mail.

Etape 3 : A partir du **28 mars au soir**, vous recevrez un mail avec la facture qui attestera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due. **Attention, bien lire la facture sur laquelle les dates d'inscriptions valides sont indiquées.**

Si vous ne recevez aucune nouvelle : envoyer un sms au 06.73.17.95.77.

Etape 4 : Vous devrez envoyer avant le début des vacances le paiement de la facture pour valider l'inscription de votre enfant ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Ferme St Pol.

Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux, 8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit

Tarifs 2024 :

En fonction du quotient familial, ce tableau vous permet de connaître le montant de votre participation. La prise en charge de la CAF ou la MSA reste à déduire de ce tarif de base. Réduction pour le 2ème enfant. Ce prix inclut les transports, les repas cuisinés sur place, les goûter et les intervenants.

Quotients Familiaux	De 0 à 565	De 565 à 900	De 901 à 1200	Au delà de 1201
Tarifs semaine 5 jours	52	58	63	68
A partir du deuxième enfant et plus	47	53	57	62

Le règlement doit être fait à l'ordre de : ALSH la ferme saint pol

Toute facture éditée doit être payée

Les inscriptions sont à la semaine uniquement.

L'annulation de la semaine, d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle entrainera la facturation à prix coûtant.

Si l'absence est justifiée, seuls les jours de présence réels seront facturés au tarif journée.

Le trop perçu sera paramétré dans notre logiciel sous forme d'avoir : pas de remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes ou en vacances chez un membre de leur famille, ne sont pas prioritaire.



Contact : Florentine OUDOT

Les mardis et jeudis : 06 73 17 95 77

Courriel : alshfermestpol@ccdb26.fr